L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 19, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 10 NOVEMBRE.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

130 nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne livrés parfaitement comme suit du Panthéon, No. 53, Rivière du Nord :

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 12 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 26 nov.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, Samedi 10 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
Payable en or ou ses équivalents, en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $140. Seconde cabine, $90.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer à délivrer à bord.
Première cabine, $160. Seconde cabine $90.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Sans médicament grassieux.
☞ On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour Paris, et rembarquer en sonnaige, au prix ci-dessus, et de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie, agents, rue Carondelet, 14.
9 nov—tf

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

☞ Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD feront régulièrement leur service régulier en septembre prochain :

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE :
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans.
Première cabine.....$120 en or.
Entrepont.....60 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southamp ton, au Havre ou à Brême—
Première cabine.....$130 en or.
Entrepont.....65 "

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane et à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New-York et Brême partiront tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, et Southampton.

On peut se procurer des billets de passage au bureau ci-dessous désigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
21sept—tf No 61, rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

☞ Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt——
GENT. LEE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Mealy,
WESTERN METRO-
POLIS..... Capt. H. S. Gaish'
EMILY B. SOUDER, Capt——
Partant de New-York, tous les mercredis, à

Le steamer
GEN MEADE,
A. W. Sampson, commandant.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 12 novembre, à 3 heures du soir.

Ces steamers ont d'excellentes cambres, spacieuses.

Chambres.....$50 pc.
Entrepont.....25 pc.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont, compris le bateau à vapeur pour Liverpool et le chemin de fer entre les steamers de Queenstown et New-York, sont à rembourser partout.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Nos 54 la Commune, No. 102.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST LOUIS.

Le steamer
LEO,
Geo. A. Dearborn, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Tchoupitoulas, SAMEDI, 12 novembre à 5 heures A. M.,

Passage.....$25d.

Cette ligne prend des fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
9mai—1an Rue Carondelet, No. 61.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre la M. et la N.-O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer fin marcheur et à basse pression

ABITA,
Capitaine Miller.

Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à 3 heures du matin : les MARDIS et SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Retour : Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 3 heures du matin, et Madisonville les LUNDIS et les MARDIS, à 3 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou accidents.

S'abîtir ici, pour le moment, à POM Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
Nov 12—tf Agt. Nos 14 et 16 de la rue de l'Union

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 P. M.

NAPOLEON,
T. L. Lanbers, capitaine,
Sera, AVION, commandant,

Pour Donaldsonville, Pisquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les landings intermédiaires.

A Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux d'acier pour Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY, cons. Commune et Delta.
17 sept—3m

Pour Fort Adams.

Bi-Hebdomadaire.

WADE HAMPTON,
J. C. Libaw, commandant. Les Bayou, Sara, Baton-Rouge et Donaldsonville,
Partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS et LUNDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS,
21oct 11 rue Commerce.

Pour Bayou Sara.

POUR LA COTE ET HERMITAGE.
(Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE,
J. J. Hayes, capitaine.
S. S. Stuart, commis.

Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY,
Ce steamer recevra cet emmagasinera par la rivière pour recevoir son fret. 11 août—

Pour la Côte, Lobdell Stores et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur à roues, PART OF ME, commandé par N. B. Wilson, commis Alles Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS, à 5 heures, et tous les VENDREDIS, matin, à 10 heures. Il a une cave, et passagers de Lobdell store tous les MARDIS et SAMEDIS SOIR.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents,
Au No. 11 du Commercial Place.
7mai—tf

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHNS,
W. B. Crenshaw, capitaine,
Jos Mc Elroy, commis.

Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous les MERCREDIS soir, à 5 heures, à son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera un arrêt à Donaldsonville, partant tous les LUNDIS et VENDREDIS matin. Il connecte aussi avec le Lake pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
Nov 11 Cenlle.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Trois départs réguliers par semaine.—Le steamer
LIVINGSTON,
Capt. E. Blair, commis. A. Perkins.

Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin, à 5 heures et tous les Mardis et Vendredis à midi précis.

Il connaîtra cet sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. PENIMORE, Agent,
1er sept—3m Cois Nouvelle-Levée et Canal.

Pour la Côte et Donaldsonville.
—Paquebot régulier de la Côte, Trois voyages par semaine.—HENRY TETE, Jos. Dalferes, commandant. M. H. Landry, gérant. Départs de la Nlle Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi ; et afin de faire ses connexions de bonne heure à Donaldsonville tous les matins, jeudis et dimanches matin. Un steamer stationnera constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure du jour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. COMMAIX,
16c 1 Nlle Levée, Cois Conti.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et Bayou Lafourche
FLICKER.
Jos. F. Jacobs, capitaine, P. A. Charlet et N. E. Bourgeois, commis.

Part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS matin à 8 heures, et en revient à Lockport le SAMEDI soir à 3 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord
Ce steamer recevra cet emmagasinera sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret
13 juillet—tf

Pour le Paradou Plantation.
Deux voyages réguliers par semaine.
Jours de départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS matin à 10 heures.
HENRY JOHNSON,
W. R. Jacobs, Engineer, C. H. Cuny, Jr., commis.
Un commis est constamment sur la levée pour recevoir son fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. M. PETERSON,
16c 164 Gravier.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Hospitalière et St-André (Entrée par la rue St. André, au premier.)

QUATRIEME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Actionnaires.
Les Président.....JOHN HERBERT.
secrétaire.....LOUIS MATHER.
agents d'incendie.....JOHN PURCELL.

DIRECTEURS :
Edgar Ansel, Jr., John S. Kelly, John R. Cotton, Charles Hummell, John Hancock, Dreary A. Hennly Chauncey Hobbs, John F. Collins, Louis Hummell, Jr., Thomas Hagan, Florence Fitzpatrick, John Purnell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, Henry Rendel Jr., John D. Conery, Th. Hyland, Alfred Shaw, H. Y. Walker, Edgar Ansel, Louis Mathes, Geo. W. Collins.
20-tf Agents de surveillance.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Bourbon et Villere, Nlle-Orléans.

Par la présente de la grande variété qu'il a ajoutée à son établissement, et de son habileté à satisfaire les goûts les plus délicats, est heureux d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de recevoir, à cette date, les barriques de MM. C. E. Pfeiffer and Co., les meilleures brasseurs de Cincinnati, et qu'il brasse lui-même de la bière de

---

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND
BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous nous trouvons heureux de pouvoir épargner à notre temps si notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Bons sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont sujet entre d'abréger leur vie qui finissent qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont échoué, parce qu'ils on 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades, heureux, mais est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où la fortune à la porte en vogue des agréments que donne la fortune. Et, en le contemplant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche ; mais il n'est tué en buvant—

Se tuer en buvant ! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui se croient pas se tuer en buvant, nous disons : Cessez de boire des liqueurs fortes : buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez de vie sans trop la brusquer. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée ; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inscrupuleusement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir bien coup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion. Chez beaucoup de personnes, chez les femmes en particulier, cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et remplace par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi on le donne et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur : et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se trouveront bien souvent soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. Le remède de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter ses actions toniques, excitante et fortifiante est vraiment remarquable, aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est-à-dire des pays chauds, où le sang rappauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et nous luttons contre la maladie ; aussi nous voyons des gens riches, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter ; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique et fortifiant, car toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans nos pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, les vendent par charrettes au commerce. On le trouve dans toutes les épiceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les causes renforment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

PREMIER ETAT ANNUEL
(dix mois)
DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes en dix mois, du 1er novembre 1869 au 31 août 1870,
sur risques d'incendie..... $9,150
" " de mer..... 2,97 88
" " de rivière..... 33,036 45 $39,374 39

En moins — Pertes dans la même période :
sur risques d'incendie..... 12,463 37
" " de mer..... 1,894 25
" " de rivière..... 16,000 76 30,358 49

Réassurances..... 6,532 37
Réductions(rebates)..... 2,100 32
Primes remboursées..... 1,662 93 10,116 25

Dépenses générales, intérêt 3,295 32
Taxes et licences..... 846 49 10,141 82

Réserve pour risques non expirés..... 61,677 39
30,000 00

Bénéfice en dix mois..... 61,677 39

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour actions..... $72,500 00
Effets à recevoir, pour primes..... 4,631 91
Effets à recevoir, escomptés 37,646 52
Prêts garantis..... 10,185 00
En caisse..... 33,574 39
Primes en voie de recouvrement..... 34,104 76
Scrip de l'incorporation d'Assurance Mutuelle..... 1,020 00
Passif : $72,998 16
Intérêt sur capital payé..... 2,062 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN,
Président.

CHS. ERCKFELD, secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce huitième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.

EDGAR GRIMA,
Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 1er octobre prochain.

Il ne sera ordonné aucun dividendes autrement qu'en argent comptant à moins d'une résolution spéciale à cet effet.

Il pourra être ordonné un dividende supplémentaire, si les profits réalisés par la Compagnie le justifient.

Les dividendes seront payés au caissier de la Compagnie, à son bureau, rue Carondelet, No. 61.

Les transferts d'actions cesseront le 20 de chaque mois, et seront ouverts le premier jour ouvrable du mois suivant.

Les dividendes non réclamés pendant trente jours ne portent pas intérêt.

Les actionnaires sont requis de donner avis immédiat de tout changement de leur résidence.

Les actionnaires sont requis de présenter leurs certificats d'actions au bureau de la Compagnie, pour y faire inscrire les dividendes qui leur sont dus